

## **FORMATION CONTINUE**

### **LE COACHING COPARENTAL : UNE APPROCHE ADAPTÉE D'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES PARENTS SÉPARÉS EN CONFLIT**

#### **PRÉAMBULE**

De plus en plus de familles sont susceptibles de vivre une séparation et les nombreux défis qui en découlent. Il est reconnu que la qualité de la coparentalité constitue un déterminant dans l'adaptation des enfants à la séparation parentale. Une relation coparentale empreinte de coopération et de respect est parfois un objectif difficilement atteignable pour certains parents. Nous avons constaté au travers notre expérience de médiatrice familiale que certaines familles avaient besoin d'un autre type d'accompagnement. C'est pourquoi nous avons développé ce service pour aider ces parents à mieux exercer leur coparentalité en prenant en compte les besoins de leurs enfants, leurs attentes réciproques et leurs compétences.

#### **CE QU'EST LE COACHING COPARENTAL**

Le coaching coparental est un nouveau mode d'intervention et d'accompagnement développé au cours des dernières années pour faciliter la mise en place d'un jugement ou l'adaptation d'un jugement aux besoins spécifiques et complexes des familles à haut niveau de conflictualité. Les parents peuvent aussi de consentement recourir au coaching avant le dépôt de toute procédure pour tenter de régler leur différend au sujet de leurs enfants.

Le coaching coparental est une intervention familiale pouvant avoir des effets thérapeutiques qui a pour but d'aider la famille à mieux s'adapter à la rupture. Ce soutien est offert aux parents séparés et à leurs enfants comme espace de parole protégé et bienveillant.

Le coach accompagne les parents et les enfants pour qu'ils traversent mieux cette période difficile et puissent maintenir ou reconstruire des liens. Le coach peut

accompagner un parent ou chaque parent et l'enfant pour développer de meilleures pratiques éducatives. Le coach peut aussi aider les parents entre autres à clarifier certains aspects de leur coparentalité, fournir des informations sur l'état des connaissances sur les modalités de garde des enfants, l'impact de la séparation et des conflits parentaux sur les enfants, les réactions et besoins des enfants en fonction de leur âge et stade de développement. Il peut donc apporter une aide ponctuelle et fournir des conseils.

Le coach peut également aider les parents à mettre en place le plan parental convenu entre eux, à l'aide d'un médiateur, d'un expert, d'un intervenant de la protection de la jeunesse, de leurs avocats ou déterminé par un Tribunal et développer de meilleures attitudes par rapport à l'autre parent ou à leurs enfants si requis. Le coach peut également assister les parents dans la reprise d'une communication fonctionnelle entre eux au sujet des besoins de leurs enfants.

### **FORMATION AU COACHING COPARENTAL : ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES SÉPARÉES À HAUT NIVEAU DE CONFLIT**

La formation portera sur les aspects suivants :

- ◆ Les techniques efficaces de gestion de conflits au cours du processus de coaching,
- ◆ Le coffre à outils du coach (références bibliographiques, exercices proposés aux parents entre les séances, avis judiciaires du coach basés sur conflits sur les enfants, bilans écrits périodiques remis aux parents...),
- ◆ Le protocole d'intervention proposé aux intervenants (avocats, juges, travailleurs sociaux ou psychologues) lors des références faites à un coach coparental,
- ◆ L'état des recherches et des connaissances au sujet des familles séparées en graves conflits,
- ◆ Les modalités spécifiques de l'implication de l'enfant au cours du coaching coparental,
- ◆ Le rôle du Tribunal pour baliser l'intervention et soutenir le travail du coach coparental,
- ◆ Le rôle des partenaires (avocats et des intervenants psychosociaux) au cours du processus.

## **PUBLIC VISÉ**

Ce module s'adresse particulièrement aux médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, psychologues, juristes œuvrant auprès des parents séparés en conflit.

## **OBJECTIFS**

Cette session de formation vise à :

- Découvrir cette nouvelle forme d'accompagnement particulièrement adaptée aux familles à haut niveau de conflictualité
- Expérimenter des techniques et des outils efficaces
- Se familiariser avec le protocole d'intervention sociojudiciaire utilisé lors du coaching
- Faciliter l'expression des émotions en caucus et apprendre à les contenir lors des sessions conjointes avec les deux parents
- Utiliser une approche systémique pour venir en aide aux familles séparées et recomposées.
- Impliquer l'enfant avec précaution et utiliser sa parole de façon stratégique afin de sensibiliser les parents aux besoins réels de ce dernier.

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Apports théoriques, méthodologiques et résultats de recherches
- Vidéos
- Jeux de rôle
- Exercices individuels et de groupe
- Discussions de groupe
- Documentation

## **FORMATRICE**

Lorraine Filion est chef retraité du service d'expertise et de médiation auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal. Elle coanime avec un avocat de depuis 2012, les séances de parentalité après la rupture du ministère de la Justice du Québec. Elle a mis en place et animé pendant 20 ans des groupes de paroles

d'enfants de parents séparés à Montréal. Depuis 2013, elle assure la supervision de plusieurs de ces groupes dans diverses régions du Québec et en Europe.

Madame Filion a développé à l'automne 2015, dans la région des Laurentides, des ateliers de communication destinés aux parents séparés pour les aider à restaurer ou maintenir un dialogue. Elle en a assuré la coanimation avec une avocate et médiatrice familiale, Me Frédérique Poirier dans la région de St-Jérôme de 2015-2021. Depuis janvier 2021, elle offre ces ateliers à Saint-Agathe en collaboration avec l'organismes Parents uniques des Laurentides.

Madame Filion participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu'au Québec sur des thèmes variés entre autres la place de l'enfant en médiation, l'intervention dans les conflits sévères de séparation, le dépistage de la violence conjugale en médiation et l'intervention adaptée, l'animation des groupes d'enfants et de parents séparés, le coaching coparental et la coordination parentale.

Fondatrice de l'AIFI, elle a assumé la présidence pendant 10 ans et occupe dorénavant le poste de coprésidente depuis 2013. Son expérience dans l'accompagnement des enfants dans le cadre de la séparation de leurs parents est une référence méthodologique repérée par les médiateurs familiaux au plan national et international. Elle est auteure de nombreux articles entre autres sur le sujet de la place de l'enfant en médiation, les interventions efficaces auprès de parents à haut niveau de conflictualité, le coaching coparental, le conflit de loyauté chez l'enfant de parents séparés et, elle est coauteur du livre : « Les parents se séparent, Pour mieux vivre la crise et aider son enfant » co-écrit avec Richard Cloutier et Harry Timmermans aux Éditions du CHU Sainte-Justine (2012).